



Assurance cyclomoteur

Découvrez les garanties Assurance Cyclomoteur

Tiers
Simple

Tiers
Maxi

Tous risques

Vos garanties

Responsabilité civile/Défense	✓	✓	✓
Recours	✓	✓	✓
Dommages corporels du conducteur Niveau 1 ou 2	✓	✓	✓
Assistance 24h24,7j/7	✓	✓	✓
Renseignements juridiques	✓	✓	✓
Vol *	✗	✓	✓
Incendie, Explosion, Attentat	✗	✓	✓
Événements climatiques	✗	✓	✓
Catastrophes naturelles	✗	✗	✓
Tierce collision	✗	✗	✓
Dommages tous accidents	✗	✗	✓

* Sous réserve d'acceptation par votre agence MAAF pour la formule Tous risques



MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Niort 542 073 580

Siège social : Chaban 79180 Chauray

Les produits distribués par MAAF sont assurés par MAAF Assurances SA et/ou MAAF Assurances AM et/ou MAAF Vie et/ou MAAF Santé et/ou Covéa Protection Juridique et/ou APGIS. La documentation relative à nos produits est disponible sur maaf.fr ou dans nos agences.